



1, Place de l'Hôtel de Ville
68210 DANNEMARIE
Tel : 03 89 25 00 13
Fax : 03 89 08 03 11
✉ mairie@dannemarie.fr

LE MAIRE

Objet : Information sur les risques de délestage d'électricité
Inscription au registre nominatif dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence

Madame, Monsieur,

L'hiver qui s'approche va être marqué par les tensions qui existent depuis plusieurs mois sur les ressources en énergie. Le gouvernement a prévu des délestages d'électricité ciblés, en dernier recours, pour éviter un « blackout » généralisé. Le gouvernement s'est aussi engagé à ne pas procéder à des coupures d'électricité de plus de deux heures, et jamais plus de quatre millions de clients concernés à chaque coupure.

En ma qualité de maire de Dannemarie, je souhaite vous informer que vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur un registre nominatif et confidentiel qui permettra aux services de la ville de porter un soin particulier à votre situation, dans le cas où ces délestages concerneraient Dannemarie.

Plus largement, j'en profite pour vous rappeler qu'il existe dans le Haut-Rhin un Plan d'Alerte et d'Urgence, destiné à améliorer la prévention des situations exceptionnelles (canicule, grands froids, tempête,...).

En cas de déclenchement par le préfet du Plan d'Alerte et d'Urgence, et afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes âgées, fragiles ou en situation de handicap vivant à domicile, vous pouvez également vous inscrire, si vous êtes dans un de ces cas, sur le registre nominatif et confidentiel ouvert au sein de notre mairie.

Votre inscription bien que facultative peut être réalisée en nous retournant le questionnaire ci-joint complété et signé.

Les services de la mairie restent à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

Alexandre Berbett
Maire de Dannemarie

